

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 18–19 février 2013

RAPPORTS ANNUELS

**Point 4 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2013/4/Add.1

24 janvier 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2012

ADDITIF

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
A/RES/66/9	En cours d'application	Aide humanitaire d'urgence au relèvement à la reconstruction du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Panama	Le PAM a fourni une assistance aux populations vulnérables touchées par la dépression tropicale 12-E qui a frappé en octobre 2010, dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200043 "Assistance aux groupes vulnérables touchés par des catastrophes naturelles et d'autres chocs au Guatemala, au Honduras, en El Salvador et au Nicaragua"; l'intervention s'est poursuivie en 2011 et en 2012. Les IPSR sont la principale plateforme que le PAM utilise pour faire face aux catastrophes naturelles et à l'insécurité alimentaire en fournissant une assistance alimentaire, notamment par le biais de programmes comme les Vivres pour la création d'avoirs et les Vivres pour la formation pendant la première phase de redressement. Les IPSR offrent également un cadre pour les activités de réduction des risques de catastrophes et de planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence.
A/RES/66/117	En cours d'application	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel sur la sécurité du PAM présenté au Conseil d'administration.
A/RES/66/118	En cours d'application	Assistance au peuple palestinien	En 2011 et 2012, le PAM a continué à fournir une assistance alimentaire au peuple palestinien dans le cadre de l'IPSR 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie" et l'intervention d'urgence 200298 "Assistance alimentaire d'urgence en faveur de la population non réfugiée dans la bande de Gaza".
A/RES/66/119	En cours d'application	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies	Tel qu'indiqué dans le rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
A/RES/66/120	En cours d'application	Renforcement de l'aide humanitaire, des secours d'urgence et des initiatives de relèvement face à la grave sécheresse sévissant dans la Corne de l'Afrique	En juillet 2011, le PAM a étendu ses opérations afin de fournir une assistance alimentaire directe à 9,5 millions de personnes touchées par la sécheresse et le conflit qui ravagent la Corne de l'Afrique. Le PAM procure un moyen de survie aux Somaliens vulnérables en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. En Somalie, le PAM a fourni une assistance alimentaire de survie à 1,5 million de personnes. Il a aidé les Somaliens en Éthiopie tout en portant secours aux réfugiés soudanais qui ont fui le conflit ayant éclaté dans l'État du Nil bleu. Une assistance alimentaire et un appui nutritionnel vital sont actuellement fournis à 574 000 réfugiés au Kenya et à 342 000 réfugiés en Éthiopie.



**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
A/RES/66/129	En cours d'application	Amélioration de la condition de la femme en milieu rural	Tel qu'indiqué dans le rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
A/RES/66/135	En cours d'application	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés d'Afrique	En 2011, le PAM a fourni une assistance alimentaire à 2,3 millions de réfugiés, à 4,9 millions de personnes déplacées et à 2,2 millions de rapatriés en Afrique. Il a continué à collaborer dans le cadre de ces interventions avec les institutions des Nations Unies et avec ses autres principaux partenaires.
A/RES/66/158	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	<p>Le PAM a continué à œuvrer en faveur du droit à l'alimentation et à soutenir les efforts entrepris par les pays pour adopter des stratégies de droit à l'alimentation conformes à son Plan stratégique (2008-2013) et aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il a apporté une assistance alimentaire à 99,1 millions de personnes en 2011 dans le cadre de ses interventions de développement et de ses activités humanitaires, une attention particulière étant accordée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Cependant, faute de ressources, il a fallu continuer à hiérarchiser les interventions.</p> <p>Les principales interventions marquantes ont été: i) les missions conjointes PAM/FAO d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires ainsi que les évaluations des besoins alimentaires d'urgence menées pour obtenir des informations sur la sécurité alimentaire et sur les besoins en matière d'assistance alimentaire; ii) la contribution aux efforts engagés par les pays pour mettre en place des cadres visant à assurer durablement la sécurité alimentaire et pour élaborer des interventions efficaces afin d'apporter une assistance alimentaire aux populations dont le droit à l'alimentation n'est pas garanti.</p> <p>L'aide apportée aux gouvernements pour renforcer les capacités a fait l'objet d'une attention continue. Le PAM a élaboré un indice de capacité nationale pour mesurer les progrès que les pays accomplissent en vue de prendre en charge eux-mêmes les programmes de lutte contre la faim. Cet indice, qui est fondé sur cinq normes de qualité, a déjà été utilisé en Arménie, au Cap-Vert et au Tadjikistan pour établir des valeurs de référence.</p>
A/RES/66/165	En cours d'application	Aide et protection en faveur des déplacés	En 2011, le PAM a fourni une assistance alimentaire à 15,1 millions de personnes déplacées.
A/RES/66/188	En cours d'application	Lutter contre la volatilité excessive des cours sur les marchés des produits alimentaires et les marchés financiers et marchés des produits de base connexes	Tel qu'indiqué dans le rapport du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.



**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
A/RES/66/213	En cours d'application	Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Tel qu'indiqué dans le rapport du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
A/RES/66/220	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Tel qu'indiqué dans le rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
A/RES/66/222	En cours d'application	Année internationale de l'agriculture familiale	Le PAM prend part aux préparatifs interinstitutions de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014), et participe au Comité directeur de l'initiative.
A/RES/66/227	En cours d'application	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement	Tel qu'indiqué dans le rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
A/RES/66/288	En cours d'application	L'avenir que nous voulons	Tel qu'indiqué dans le rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.

TABLEAU 2: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2011 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
(E/2011/5)	En cours d'application	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
(E/2011/6)	En cours d'application	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
(E/2011/7)	En cours d'application	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
(E/2011/8)	En cours d'application	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.
(E/2011/9)	En cours d'application	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020	Tel qu'indiqué dans le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012.



TABLEAU 2: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2011 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
(E/2011/19)	En cours d'application	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	En collaboration avec d'autres coparrains d'ONUSIDA, le PAM a élaboré un rapport intitulé "Suite donnée à la Réunion de haut niveau de 2011 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida". Ce rapport donne un aperçu du soutien que doit apporter ONUSIDA aux États membres et à la société civile en vue d'atteindre plus rapidement les buts et les objectifs de la Déclaration politique de 2011 sur le VIH/sida. Compte tenu de l'harmonisation entre cette déclaration et la stratégie d'ONUSIDA pour 2011-2015, le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2012-2015 décrit les activités que mènent chacun des coparrains et le Secrétariat pour atteindre ces objectifs. En tant qu'organisme coordonnateur des activités consacrées à la nutrition et l'alimentation dans le cadre de la répartition des tâches d'ONUSIDA, le PAM fera avancer les travaux mentionnés dans la déclaration, sa participation s'inscrivant dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités. Le Conseil d'administration du PAM a approuvé une nouvelle stratégie en matière de VIH/sida intitulée "Objectif zéro: le rôle du PAM en tant que coparrain d'ONUSIDA", qui facilitera à la mise en œuvre de la stratégie d'ONUSIDA et la réalisation des objectifs de la Réunion de haut niveau.